



YACHT CLUB DE CANNES

## COUPE DE L'ARMISTICE Du 11 au 13 novembre 2005

### AVIS DE COURSE

La Fédération Française de Voile et le Yacht Club de Cannes ont le plaisir de vous inviter à participer à la régata  
« **COUPE DE L'ARMISTICE** »  
DU 11 au 13 Novembre 2005

#### **1 Autorités organisatrices :**

La Fédération Française de Voile et le Yacht Club de Cannes.

#### **2 Règles de Course :**

La régata sera régie par les règles de course à la voile 2005/2008 de l'ISAF , les règles de la classe des Dragon, (la règle 13.30 ne s'appliquera pas), cet avis de course et les instructions avec leurs annexes.

#### **3 Admissibilité et Inscriptions :**

L'épreuve est ouverte à la classe Internationale des DRAGON.

Les inscriptions auront lieu le 10 novembre 2005 de 9h00 à 16h30, et le 11 novembre 2005 de 9h00 à 12h00

Les concurrents devront obligatoirement présenter à l'inscription :

La licence FFV valide avec cachet médical ou certificat d'assurance pour les étrangers

Un certificat de jauge valide

Les concurrents étrangers devront présenter un certificat d'assurance en responsabilité civile ou souscrire une licence sportive de Fédération Française de Voile.

**FRAIS DE DOSSIER : 50€ A adresser au Yacht Club de Cannes**

#### **4 Publicité :**

L'épreuve est classée en catégorie A .

Il sera éventuellement fait obligation aux concurrents de porter à terre sur l'étau arrière les fanions du ou des partenaires supportant cette compétition.

#### **5 Jauge :**

Tous les voiliers engagés devront être en conformité avec les règles de jauge et à jour de leur cotisation auprès de leur association nationale. Des contrôles pourront être effectués à terre ou en mer à tout moment.

#### **6 Programme :**

10 Novembre : accueil

11 Novembre : accueil et courses avec mise à disposition à partir de 14 heures en mer .

12 Novembre : courses avec mise à disposition à partir de 11 heures à terre.

13 Novembre : courses avec mise à disposition à partir de 11 heures à terre et remise des prix dès que possible après la dernière course.

#### **7 Zone de course :**

Parcours de type « Banane » en rade Est ou Ouest de Cannes.

#### **8 Pénalités**

Réduite à 1 tour, comprenant 1 virement et 1 empannage . La règle 44.2 des RCV est modifiée.

#### **9 Classement :**

Système de point à minima

Le nombre de courses sera de 9 courses maximum.



## YACHT CLUB DE CANNES

3 courses sont nécessaires pour valider l'épreuve. A partir de la 4 courses, le plus mauvais score sera retiré.

### 10 Responsabilité :

Les concurrents participent à la Régate entièrement à leurs propres risques – Voir règle 4 des RCV. Décision de courir - L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériel, de blessures ou de décès dans le cadre de la régata aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

### 11 Assurance :

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile ou son équivalent pour l'épreuve. L'organisateur exigera la preuve écrite avant l'enregistrement définitif de l'inscription.

### 12 Stockage des bateaux :

Les bateaux seront reçus au Yacht Club de Cannes

### 13 Hébergement :

Office du Tourisme : tél : (33) (0)4 93 39 24 53 - fax: (33) (0)4 92 99 84 23 – [www.cannes-on-line.com](http://www.cannes-on-line.com)

### 14 Événementiel :

Un dîner au Club est organisé le vendredi soir, au prix de 20 Euros par personne.

*Yacht Club de Cannes - Port Palm Beach – F 06400 Cannes*

*Tél : (33) (0)4 93 43 05 90 – Fax : (33) (0)4 93 43 28 87*

[yccannes@wanadoo.fr](mailto:yccannes@wanadoo.fr)

<http://perso.wanadoo.fr:yccannes/>

**NOS PARTENAIRES : PALM-BEACH CASINO CANNES /  
GROUPE PARTOUCHE / HOTEL 3.14**

**nice-matin**

---



YACHT CLUB DE CANNES

**COUPE DE L'ARMISTICE**  
**Du 11 au 13 novembre 2005**  
**FICHE DE PRE-INSCRIPTION**

**A nous retourner le plus tôt possible pour faciliter notre organisation**

**N° de VOILE :** .....

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Code Postal :** .....

**Ville :** .....

**Téléphone :** .....

**e.mail :** .....

**Nombre de personnes prévues au dîner :** .....

**Règlement de**                    **euros par espèce ou chèque à l'ordre du Yacht Club de**  
**Cannes**

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

*Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 3 mai 1995, relatif aux manifestations nautiques en mer, le soussigné déclare être le chef de bord et à ce titre capitaine du navire au titre du droit maritime . Il a l'entière responsabilité de son navire et de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaire pour assumer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri ou les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage.*

*Par cette déclaration ; il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques ou morales qui participent à l'organisation , à quelque titre que ce soit, tant en ce qui le concerne, qu'en ce qui concerne son équipage et son navire.*

*Par ailleurs, il accepte de se soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation.*

*Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions ci dessus*

**Date** .....

**Signature**